

Ville de Wavre

Commentaires sur la modification budgétaire n°1

Conseil communal du 23 juin 2020



bien @ Wavre
❤

Cette première modification budgétaire (MB) de l'exercice 2020 marquera vraisemblablement l'histoire des finances communales de notre ville.

Une MB pas comme les autres ; une MB a nulle autre pareille. Vous l'aurez compris, la crise sanitaire, aussi inédite qu'effroyable que traverse notre monde a, bien évidemment, un impact majeur sur notre stabilité financière et balaie, d'un revers de la main, toutes nos prévisions et toutes nos projections.

Des dépenses annulées, remplacées aussitôt par d'autres dépenses urgentes, imprévisibles et imprévues ; des recettes en berne ; des projets reportés ; des questionnements sans réponse sur une relance économique dont on ne peut aujourd'hui qu'espérer l'horizon ; des prévisions alarmantes des analystes financiers, des appels au secours de secteurs entiers de notre tissu socio-économique. Voilà ce qui alimente nos réflexions depuis le 18 mars dernier, premier jour du confinement lié à l'épidémie du coronavirus.

Une crise sans précédent qui met tous les niveaux de pouvoirs à l'épreuve et les finances communales en particulier...

Inutile de le cacher... Nous sommes inquiets depuis des jours, des semaines et des mois et nous le resterons encore longtemps, c'est une chose acquise.

Quand les finances communales vont mal, c'est toute l'économie qui vacille car, rappelons-le, les communes, premiers investisseurs publics, doivent pouvoir conserver la capacité de déployer des activités primordiales pour tous. Leur aptitude au rebond et leur capacité d'investissement et de soutien de l'économie en dépendent. Nous faisons nôtre le discours du président de l'Union des villes et communes wallonnes et, nous œuvrerons dans ce sens.

Demain, les citoyens, les entreprises, les commerces, les artistes auront encore plus besoin d'un pouvoir local fort, capable de les soutenir et de leur offrir des services publics de proximité qu'ils attendent pour rebondir après le coronavirus.

Le défi est de taille, vous en conviendrez...

Revenons à cette modification budgétaire que nous avons voulue à la hauteur des enjeux. Voici ce qu'il faut en retenir :

- Les recettes du service ordinaire présentent une diminution importante (440.000€)

En raison de :



- La mise en place d'exonération pour les taxes suivantes :

Taxe sur l'exploitation d'un service de taxis	€ 7 800,00	
Taxe sur les clubs privés	€ 18 600,00	
Taxe sur l'exploitation d'un métier forain	€ 12 000,00	
Taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux	€ 1 488,00	
Taxe de séjour	€ 75 000,00	
Redevance sur les marchés	€ 21 250,00	
Redevance sur l'occupation du domaine public par les terrasses	€ 3 500,00	
Redevance sur les friteries	€ 6 000,00	
Sous-total - Exonérations		€ 145 638,00

- La diminution des recettes liées à la baisse des activités, notamment dans les écoles,

Redevance prestations du service travaux (Electricité)	€ 6 976,50	
Repas écoles	€ 60 000,00	
Garderies écoles	€ 15 500,00	
Redevance - Loyers co-accueil	€ 100,00	
Redevances crèche et halte-accueil	€ 36 000,00	
Redevance accueillantes	€ 30 000,00	
Taxe sur la distribution d'écrits publicitaires toutes boîtes	€ 60 000,00	
Taxe sur les spectacle et divertissements	€ 85 000,00	
Sous-total - Diminution activités		€ 293 576,50
TOTAL		€ 439 214,50

À ce jour, nous n'avons pas intégré la diminution liée à la fiscalité additionnelle (IPP et PRI) dont l'impact ne se fera sentir qu'en 2021 puisqu'il y a toujours un décalage dans les temps de perception. Nous n'avons pas non plus intégré la baisse des recettes de parking qui pourront être estimées à la suite d'une négociation avec notre concessionnaire.

- Les dépenses ont quasiment toutes été impactées et modifiées par la crise sanitaire : dépenses non effectuées à la suite d'annulation de projets ou d'événements rendus impossibles ; dépenses nouvelles pour du matériel sanitaire et pour mettre en œuvre des aides et pour alimenter des fonds de relance en matière culturelle, économique et commerciale.

1. Les événements annulés :

- Fête du cheval -35.000€
- Masques vénitiens -33.500€
- Cérémonies patriotiques -4.000€
- Fête nationale -22.000€
- Art du commerce -53.000€
- Week-end du client n°2 -20.000€
- Plateforme jobs étudiants -20.000€
- Circuit shopping chinois -3.000€
- Wacolor -175.000€
- Saint-Nicolas -95.000€

▪ Festival des mots	-33.500€
▪ Festival Maca'zik	-61.000€
▪ Octobre rose	-18.000€

2. Les activités renforcées et/ou nouvelles :

▪ Wavre sur Glace	+25.000€
▪ Promotion Nearshop	+10.000€
▪ Wavre Economic Network	+25.000€
▪ Concours animation centre	+20.000€
▪ Plexiglass (commerces)	+44.000€
▪ Communication	+60.000€
▪ Culture dans les écoles	+20.000€
▪ Street art	+7.500€
▪ Expo S.I. Tutsis	+700€
▪ Boîte à chansons	+10.500€
▪ Appel à projets Jeunesse	+20.000€
▪ Tourisme	+18.000€

Dès le début de la crise, nous avons mis en place une *Task Force* composée d'agents communaux et de membres du Collège pour définir les actions à mettre en œuvre afin de traverser cette crise et d'aider nos concitoyens à pouvoir la traverser.

Cette réflexion nous a conduit à créer une enveloppe budgétaire de 159.000€ destinée à financer des actions qui devront être initiées dans le courant du second semestre de cette année. Ce n'est qu'un premier pas qui sera suivi par d'autres mesures plus précises lorsque nous serons en possession de l'analyse conjoncturelle et prospective menée par la Province du Brabant wallon avec l'aide de Graydon.

Nous avons également défini un plan de communication (60.000€) pour ranimer les activités commerciales sous le label *bien@wavre*.

De nombreuses mesures ont été prises pour accompagner nos entreprises, nos commerces et nos établissements horeca lors du déconfinement, notamment par la mise à disposition de plexiglass (50.500€). Nous avons mené plusieurs concertations avec ces secteurs tout au long de cette préparation.

En résumé, la somme allouée à l'ensemble de ces mesures se présente comme suit :

- Fond de relance Festivités : 59.000€
- Fond de relance Culture : 50.000€
- Fonds de relance Commerces et entreprises : 50.000€

- Exonérations & diminutions de recettes : 439.000€
- Dépenses liées directement à la crise sanitaire : 481.000€

Total : 1.129.000€

Le **résultat à l'exercice propre** est de 25.000€ soit 400.000€ de moins qu'au budget initial.

Au service **extraordinaire**, nous constatons également le report de nombreux projets (-6.5 millions) sur lesquels nous n'avons pas pu avancer au cours de ces derniers mois.

La réalisation de certains de nos actifs (estimés à 14,5 millions) a été ajournée pour les mêmes raisons. Cela nous conduit à contracter un emprunt (4,1 millions) pour financer la réalisation de certains projets au cours de cet exercice

Cette première modification budgétaire historique est un **acte fort** que nous espérons clairvoyant sur ce que sera désormais notre nouvelle trajectoire budgétaire. D'autres mesures devront suivre lorsque nous aurons toutes les données en main. Une relecture du Plan Stratégique Transversal (PST) sera nécessaire pour définir les **nouvelles priorités** en matière économique mais aussi sociale. D'autres modifications budgétaires suivront pour poursuivre dans cette voie. Espérons que la route ne soit pas trop longue...

Une chose est sûre : rien ne sera plus jamais comme avant...

Anne Masson

Premier Échevin en charge du budget et des finances

23 juin 2020

